



Etudes de santé






Parcours Accès Spécifique Santé (PASS)

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Objectif

 Intégrer les études de Médecine, Pharmacie, Maïeutique, Odontologie ou Kinésithérapie.

Compétences

-  + Capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement.
-  + Capacité d'abstraction, de logique et de modélisations.
-  + Très bonne maîtrise des compétences classiques attendues en physique, chimie, sciences de la vie et de la terre, mathématiques à la fin de la classe de terminale.
-  + Grande capacité de travail.
-  + Bonne mémorisation.

PASS ou LAS ?

Deux voies d'accès aux études de santé MMOP – Médecine, Maïeutique (Sage-Femme), Odontologie, Pharmacie existent : le Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) qui offre également un accès en kinésithérapie et la Licence LAS (Licence Accès Santé), mais sans accès en kinésithérapie. Comment choisir entre les deux voies ?

+ En fonction de son projet : la voie LAS permet d'approfondir une discipline tout en préparant l'accès aux études médicales (via la mineure santé) et donc de se laisser plus de possibilités.

+ En fonction de ses points forts : les modalités pédagogiques des deux voies sont très différentes. L'enseignement en PASS se fait sous forme de cours en amphithéâtre et des travaux dirigés ; l'évaluation comporte une majorité de QCM. Alors que la voie LAS suit les modalités de la Licence (part importante des TP et projets pour les Licences Sciences) et la mineure santé est enseignée à distance.

Admission

Public visé

De préférence, la formation est ouverte aux :

- + Élèves ayant suivi certaines options scientifiques parmi : Mathématiques (spécialité, option ou expertes), Physique, SVT, NSI.

Modalités de candidature

- + Procédure nationale via la plateforme Parcoursup.

Organisation

Un concours comportant 2 groupes d'épreuves.

- + Le 1er groupe d'épreuves se fait sous forme d'écrits en janvier et en mai.
- + Le 2nd groupe d'épreuves se fait sous forme d'oraux et ne concerne que les étudiants admissibles après le premier groupe d'épreuves.

Le 1er groupe d'épreuves porte sur les matières suivantes :

- + Biochimie.
 - + Biologie.
 - + Physique
 - + Statistique.
 - + Chimie.
 - + Médicament.
 - + Anatomie.
 - + Sciences Humaines et Sociales.
 - + Une mineure disciplinaire à choisir entre : Sciences fondamentales pour la biologie, Droit, Eco-gestion, Santé-Société, Psychologie ou STAPS.
- Pour être admissible au premier groupe d'épreuves, il faut avoir au moins 10/20 à la mineure disciplinaire et avoir atteint, au premier groupe d'épreuves, la note seuil définie par le jury.

Le 2nd groupe d'épreuves comporte deux oraux :

- + La première épreuve est fondée sur une question de réflexion tirée au sort
- + La seconde épreuve comportera une question d'ordre générale, tirée au sort, qui pourra porter sur l'analyse d'un court texte.
- + Redoublement : interdit

Informations pratiques

Site d'Orsay

Florence Pheulpin florence.pheulpin@universite-paris-saclay.fr 01.69.15.54.31.
Tom Fer tom.fer@universite-paris-saclay.fr 01.69.15.43.70.

Site de Kremlin-Bicêtre :

Fatima Kassim promo-pass.bicetre@universite-paris-saclay.fr 01.49.59.66.22.

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Tarifs

Tarif national cursus Licence : 170 €

La Contribution Vie Etudiante et de Campus (95€ pour 2022-2023) est à verser au CROUS en amont de l'inscription.

Accessibilité

Toutes les informations sont à retrouver sur le site : www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/handicap